

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Compte rendu de la septième séance du Comité II

7 mars 2013: 14h15 - 17h30

Président: R. Gabel (États-Unis d'Amérique)
Secrétariat: J. Scanlon
J. Barzdo
T. de Meulenaer
M. Yeater
Rapporteurs: J. Caldwell
S. Glaser
R. Parry-Jones
C. Rutherford

Interprétation et application de la Convention

Examens des résolutions

26. Projet de révision de la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15), *Le commerce de spécimens d'éléphants*

Le Secrétariat présente le document CoP16 Doc. 26 (Rev. 1) et se félicite des excellents travaux réalisés par le groupe de travail conjoint sur la révision de la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15).

S'exprimant au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Mozambique, soutenu par le Botswana, demande que l'énoncé de l'annexe 2 du document soit amélioré par un groupe de rédaction intersessions. L'Indonésie soutient également la création d'un groupe de rédaction, annonçant qu'elle a déjà mis en œuvre une stratégie nationale et, présumant que les autres États asiatiques de l'aire de répartition ont fait de même, elle estime qu'une stratégie régionale n'est pas nécessaire. Bien qu'elle soit également en faveur d'un groupe de rédaction, l'Inde demande instamment que tout groupe de ce type achève ses travaux pendant la session.

La Chine indique que de nombreux pays possèdent déjà des procédures internes pour traiter de l'ivoire confisqué et s'inquiète du fait que le mécanisme de marquage et d'établissement de rapports sur les stocks d'ivoire, auquel il est fait référence dans le paragraphe e) de la section intitulée "*Concernant le commerce de spécimens d'éléphant*" risque de représenter un fardeau supplémentaire alors que les ressources sont déjà insuffisantes. La Chine et la Thaïlande considèrent qu'il est important que toutes les Parties contribuent au mécanisme.

L'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie, indique que certaines questions ne sont pas soulevées dans le document, notamment le commerce d'éléphants vivants, et demande une stratégie de réduction. Elle soutient vigoureusement l'élaboration proposée d'une stratégie de conservation de l'éléphant d'Asie et la création d'un fonds pour l'éléphant d'Asie. L'Irlande considère également qu'il est important de conclure des travaux sur ce point lors de la présente session, une opinion partagée par les États-Unis d'Amérique et le Kenya.

Un groupe de rédaction comprenant l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis d'Amérique (présidence), l'Inde, le Kenya, l'Ouganda et la Thaïlande est constitué. Les débats sont ajournés jusqu'à ce que le groupe présente son rapport.

Contrôle du commerce et marquage

36. Mécanisme de prise de décisions pour un processus de commerce de l'ivoire

et

37. Proposition d'amender la décision 14.77 sur un Mécanisme de prise de décisions pour un futur commerce de l'ivoire de l'éléphant

Le Secrétariat présente le document CoP16 Doc. 36 (Rev. 1) et propose d'ajouter un nouveau paragraphe c) au projet de décision à l'adresse du Comité permanent dans le paragraphe 21, à savoir: Les travaux relatifs à l'élaboration d'un mécanisme de prise de décisions doivent être menés, en anglais et en français, en collaboration avec tous les États de l'aire de répartition de l'éléphant.

Le Bénin présente le document CoP16 Doc. 37 (Rev. 1) et estime que les Parties doivent définir ce qu'on entend par "mécanisme de prise de décisions" dans le texte révisé de la décision 14.77, et que l'élaboration d'un nouveau projet de mécanisme devrait être finalisé pour examen à la CoP17.

L'Afrique du Sud et le Botswana soutiennent les recommandations figurant au document CoP16 Doc. 36 (Rev. 1) et demandent que les délais mentionnés dans le paragraphe 19 soient respectés. La République démocratique du Congo affirme qu'il est important que tous les États de l'aire de répartition participent à l'élaboration du mécanisme de prise de décisions. L'Afrique du Sud et les États-Unis d'Amérique soutiennent le paragraphe supplémentaire c) proposé par le Secrétariat. L'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie, bien qu'elle appuie les recommandations figurant au document CoP16 Doc. 36 (Rev. 1), n'est pas en mesure d'approuver tous les points figurant dans le document CoP16 Doc. 37 (Rev. 1). Le Congo et l'Inde sont favorables à l'idée de créer un groupe de travail qui fera rapport à la CoP17, mais l'Inde estime qu'il faut faire preuve de prudence concernant la création d'un mécanisme susceptible de permettre le commerce de l'ivoire à une époque de crise en matière de braconnage.

La *Wildlife Conservation Society*, soutenue par l'*Environmental Investigation Agency*, prie le Secrétariat de commanditer une étude sur la chaîne d'approvisionnement et de proposer que le débat sur un mécanisme de prise de décisions soit suspendu jusqu'à achèvement de l'étude et mise en œuvre de ces recommandations.

Notant les similarités entre les deux documents examinés, le Président prie le Secrétariat de consulter les Parties qui ont soumis le document CoP16 Doc. 37 (Rev. 1), pour voir si les projets de décisions figurant dans ces documents peuvent être harmonisés.

La République démocratique du Congo demande que le compte rendu signale son extrême désapprobation concernant une déclaration du WWF International lors de la sixième réunion du Comité II qui, d'après elle, n'aurait pas dû être faite dans cette enceinte.

Amendement des Annexes

73. Révision proposée de la résolution Conf. 10.9, L'examen de propositions de transfert de populations de l'éléphant d'Afrique de l'Annexe I à l'Annexe II

La Côte d'Ivoire présente le document CoP16 Doc. 73 (Rev. 1) et son annexe. Soutenue par la Sierra Leone, elle propose d'ajouter un projet de décision, à savoir:

A l'adresse du Comité permanent:

Le Comité permanent:

- a) *établira, lors de sa 65^e session, un groupe de travail constitué du Président du Comité permanent, des représentants de tous les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique et de l'éléphant d'Asie, et du Secrétariat;*
- b) *définira, lors de sa 64^e session, le mandat du groupe de travail et préparera un rapport préliminaire qu'il soumettra à la 65^e session, tandis que le rapport final sera préparé et soumis à la 66^e session;*

- c) demandera l'aide du Secrétariat concernant la traduction; et
- d) examinera les recommandations du groupe de travail lors des 65^e et 66^e sessions du Comité permanent et les soumettra à l'examen de la CoP17.

L'Afrique du Sud, le Botswana et les États-Unis d'Amérique ne sont pas favorables à la révision proposée de la résolution Conf. 10.9. Prenant note du projet de décision du Secrétariat figurant dans le document, les États-Unis d'Amérique et l'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie, proposent que la Côte d'Ivoire se réunisse avec le Secrétariat pour harmoniser ses projets de décisions. Le Président accepte et suspend les débats en attendant le résultat des discussions.

Contrôle du commerce et marquage

32. Introduction en provenance de la mer

Le Président du groupe de travail du Comité permanent sur l'introduction en provenance de la mer présente le document CoP16 Doc. 32 (Rev. 1), concernant les amendements proposés pour la résolution Conf. 14.6 (Rev. CoP15) et la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP15).

Le Président du Comité souligne que ce forum n'est pas approprié pour discuter de propositions relatives à la mer et amender les annexes.

L'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie, prie les Parties de se référer au document d'information (CoP16 Inf. 48) qui regroupe certains projets de décisions, et les recommande au Comité.

L'Australie, soutenue par le Brésil, le Canada, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, Samoa et le *PEW Environment Group*, félicite le groupe de travail pour ses excellents travaux, et appuie totalement les amendements proposés pour les résolutions et les projets de décisions figurant dans les annexes au document CoP16 Doc. 32 (Rev. 1). Elle soutient également les propositions mentionnées par l'Irlande.

La Chine s'inquiète que les opinions de toutes les Parties ne figurent pas dans le document et, notant les difficultés de rendre des avis de commerce non préjudiciable et la complexité de la procédure de délivrance des permis, avec le soutien de l'Indonésie, demande que les consultations se poursuivent. L'Inde déclare que le fait de demander aux Parties qu'elles organisent des consultations et coopèrent avec les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) pertinentes dépasse la portée et le mandat de la Convention. Par ailleurs, l'Inde est d'avis qu'il sera difficile de déterminer quelles seront les ORGP pertinentes dans une situation donnée alors qu'un grand nombre de Parties ne sont membres d'aucune d'entre elles. Elle déclare en outre que le texte proposé concernant les dispositions relatives à l'affrètement dépasse le cadre de la CITES et porte atteinte aux droits souverains des Parties.

L'Argentine propose d'amender le paragraphe c) sous "CONVIENT EN OUTRE que" en ajoutant les mots le cas échéant à la fin des alinéas i) et ii). Elle explique, à propos des dispositions relatives à l'affrètement, que le projet de résolution n'envisage pas de cadre de substitution pour les États qui ne sont membres d'aucune ORGP pertinente et ne tient pas compte du statut des zones et/ou espèces pour lesquelles aucune organisation de ce type n'existe. Les obligations qui découlent de la CITES sont applicables aux États Parties à la Convention et non aux ORGP dont ces Parties pourraient être membres. De même, les règlements des ORGP s'appliquent à leurs États membres. Elle ajoute qu'elle souhaite avoir plus de temps pour examiner les propositions faites par l'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie.

Le Japon approuve les résultats du groupe de travail mais, compte tenu des opinions de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie, souhaite que les débats se poursuivent dans le but d'adopter le document CoP16 Doc. 32 (Rev. 1) par consensus.

L'Argentine déclare que la question a été présentée à la session entre crochets et qu'elle a proposé un amendement. Elle ne peut donc pas accepter le document par consensus. Le Président observe qu'une majorité de Parties semble soutenir les amendements proposés pour la résolution Conf. 14.6 (Rev. CoP15) figurant à l'annexe 1 du document CoP16 Doc. 32 (Rev. 1), l'amendement proposé pour la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP15) figurant à l'annexe 2, les projets de décisions figurant à l'annexe 3 et les amendements proposés pour le document CoP16 Doc. 32 (Rev. 1) figurant dans le document CoP16 Inf. 48, et demande un scrutin. Avec 56 voix en faveur des révisions, 15 contre et 14 abstentions (voir

annexe), les amendements et les projets de décisions proposés sont acceptés. L'Argentine et l'Inde demandent que leurs commentaires figurent dans le compte rendu. L'Argentine demande alors pour quelle raison l'amendement qu'elle a proposé n'a pas été mis aux voix, contrairement à celui présenté par l'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie. Elle ajoute que la CITES a 178 Parties alors que l'Union européenne a 27 États Membres.

35. Amélioration de l'efficacité de la coopération internationale dans la vérification des permis et des certificats

La Chine présente le document CoP16 Doc. 35 (Rev. 1) relatif à *L'amélioration de l'efficacité de la coopération internationale dans la vérification des permis et des certificats*.

L'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie, soutenue par l'Australie, les États-Unis et l'Indonésie, apporte son appui de principe tout en estimant que la question serait mieux traitée par un amendement de la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP15).

Le Président confie cette question à un groupe de travail comprenant l'Afrique du Sud, l'Australie, la Chine (présidence), les États-Unis et l'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie. Le Président demande au groupe de travail de faire rapport au Comité.

40. Passage transfrontalier d'instruments de musique

Les États-Unis d'Amérique présentent le document CoP16 Doc.40 (Rev. 1) concernant le passage transfrontalier d'instruments de musique. Compte tenu du nombre important de commentaires qu'ils ont reçus, les États-Unis d'Amérique proposent la création d'un groupe de travail. Le Président y consent et crée un groupe de travail comprenant l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Chine, les États-Unis, l'Irlande, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne et de la Croatie, l'Indonésie et la Suisse.

La séance est levée à 17h31.

VOTE SUR LES AMENDEMENTS PROPOSES POUR LA RESOLUTION CONF. 14.6 (REV COP15)
FIGURANT A L'ANNEXE 1 DU DOCUMENT COP16 DOC. 32 (REV. 1), SUR L'AMENDEMENT PROPOSE
POUR LA RESOLUTION CONF.12.3 (REV. COP15) FIGURANT A L'ANNEXE 2, LES PROJETS DE
DECISIONS FIGURANT A L'ANNEXE 3 ET LES AMENDEMENTS PROPOSES POUR LE DOCUMENT
COP16 DOC. 32 (REV. 1) FIGURANT DANS LE DOCUMENT COP16 INF. 48

Liste fournie en anglais seulement.

1	Afghanistan	NA
2	Albania	NA
3	Algeria	NV
4	Antigua and Barbuda	NV
5	Argentina	NO
6	Armenia	NV
7	Australia	YES
8	Austria	YES
9	Azerbaijan	NV
10	Bahamas	YES
11	Bahrain	NVP
12	Bangladesh	NA
13	Barbados	NA
14	Belarus	NV
15	Belgium	YES
16	Belize	NV
17	Benin	ABST
18	Bhutan	ABST
19	Bolivia (Plurinational State of)	NA
20	Bosnia and Herzegovina	NV
21	Botswana	ABST
22	Brazil	YES
23	Brunei Darussalam	ABST
24	Bulgaria	NV
25	Burkina Faso	NVP
26	Burundi	NO
27	Cambodia	NV
28	Cameroon	NVP
29	Canada	YES
30	Cape Verde	NA
31	Central African Republic	YES
32	Chad	NA
33	Chile	YES
34	China	NO
35	Colombia	YES
36	Comoros	NV

37	Congo	YES
38	Costa Rica	YES
39	Côte d'Ivoire	NV
40	Croatia	YES
41	Cuba	NV
42	Cyprus	NA
43	Czech Republic	YES
44	Democratic Republic of the Congo	NVP
45	Denmark	YES
46	Djibouti	NA
47	Dominica	NA
48	Dominican Republic	YES
49	Ecuador	NV
50	Egypt	NV
51	El Salvador	YES
52	Equatorial Guinea	NA
53	Eritrea	NA
54	Estonia	YES
55	Ethiopia	NV
56	Fiji	NA
57	Finland	YES
58	France	YES
59	Gabon	NA
60	Gambia	NV
61	Georgia	NV
62	Germany	YES
63	Ghana	ABST
64	Greece	NV
65	Grenada	ABST
66	Guatemala	NV
67	Guinea	NO
68	Guinea-Bissau	NA
69	Guyana	NO
70	Honduras	YES
71	Hungary	YES
72	Iceland	YES
73	India	NO
74	Indonesia	NVP
75	Iran (Islamic Republic of)	NA
76	Ireland	YES
77	Israel	YES
78	Italy	YES
79	Jamaica	ABST
80	Japan	YES

81	Jordan	NV
82	Kazakhstan	NA
83	Kenya	YES
84	Kuwait	YES
85	Kyrgyzstan	NA
86	Lao People's Democratic Republic	NV
87	Latvia	YES
88	Lesotho	NA
89	Liberia	NV
90	Libya	NV
91	Liechtenstein	NV
92	Lithuania	YES
93	Luxembourg	YES
94	Madagascar	ABST
95	Malawi	NA
96	Malaysia	NO
98	Mali	NV
99	Maldives	NA
100	Malta	YES
101	Mauritania	NV
102	Mauritius	NA
103	Mexico	NA
104	Monaco	NV
105	Mongolia	NA
106	Montenegro	NV
107	Morocco	NV
108	Mozambique	NO
109	Myanmar	NV
110	Namibia	NO
111	Nepal	YES
112	Netherlands	YES
113	New Zealand	YES
114	Nicaragua	NA
115	Niger	NV
116	Nigeria	NA
117	Norway	YES
118	Oman	NV
119	Pakistan	NVP
120	Palau	NA
121	Panama	NV
122	Papua New Guinea	NA
123	Paraguay	ABST
124	Peru	NVP
125	Philippines	NO

126	Poland	YES
127	Portugal	YES
128	Qatar	NV
129	Republic of Korea	YES
130	Republic of Moldova	YES
131	Romania	YES
132	Russian Federation	YES
133	Rwanda	NA
134	Saint Kitts and Nevis	NV
135	Saint Lucia	NV
136	Saint Vincent and the Grenadines	NV
137	Samoa	YES
138	San Marino	NA
139	Sao Tome and Principe	YES
140	Saudi Arabia	NA
141	Senegal	NV
142	Serbia	YES
143	Seychelles	NV
144	Sierra Leone	NV
145	Singapore	ABST
146	Slovakia	YES
147	Slovenia	YES
148	Solomon Islands	NA
149	Somalia	NV
150	South Africa	YES
151	Spain	YES
152	Sri Lanka	NO
153	Sudan	NV
154	Suriname	YES
155	Swaziland	YES
156	Sweden	YES
157	Switzerland	YES
158	Syrian Arab Republic	NA
159	Thailand	NO
160	The former Yugoslav Republic of Macedonia	NA
161	Togo	ABST
162	Trinidad and Tobago	NA
163	Tunisia	NV
164	Turkey	ABST
165	Uganda	ABST
166	Ukraine	ABST
167	United Arab Emirates	NV
168	United Kingdom	YES
169	United Republic of Tanzania	NVP

170	United States	YES
171	Uruguay	NV
172	Uzbekistan	NA
173	Vanuatu	NV
174	Venezuela (Bolivarian Republic of)	NV
175	Viet Nam	NO
176	Yemen	NV
177	Zambia	NO
178	Zimbabwe	NO